

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

---

Ministère de la transition  
écologique et solidaire

---

**Direction de la sécurité de l'aviation civile**

**Décision du 12 mai 2020  
portant délégation de signature (direction de la sécurité de l'aviation civile Nord-Est)**

NOR : TREA2011677S

*(Texte non paru au Journal officiel)*

**Le directeur de la sécurité de l'aviation civile,**

Vu le code de l'aviation civile ;

Vu le code des transports ;

Vu le décret n°2008-1299 du 11 décembre 2008 modifié créant la direction de la sécurité de l'aviation civile, notamment son article 5 ;

Vu l'arrêté du 19 juin 2014 portant nomination du directeur de la sécurité de l'aviation civile ;

Vu l'arrêté du 18 décembre 2019 portant organisation de la direction de la sécurité de l'aviation civile, notamment son titre IV ;

Vu la décision du 5 mars 2020 portant organisation de la direction de la sécurité de l'aviation civile Nord-Est,

**Décide :**

**Article 1er**

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite des attributions de la direction de la sécurité de l'aviation civile Nord-Est mentionnées dans la décision du 5 mars 2020 susvisée, à M. Christian Marty, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile hors classe.

## **Article 2**

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite des attributions de l'adjoint au directeur, chargé des affaires techniques, mentionnées aux articles 4 et 5 de la décision du 5 mars 2020 susvisée, à M. Christian Burgun, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale.

## **Article 3**

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite des attributions du cabinet mentionnées à l'article 6 de la décision du 5 mars 2020 susvisée, à Mme Alexa Dielenseger-Lagarde, attachée principale d'administration de l'État.

## **Article 4**

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite des attributions du chargé de mission, à M. Rémy Mertz, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale.

## **Article 5**

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite des attributions du département «gestion des ressources » mentionnées à l'article 3 de la décision du 5 mars 2020 susvisée, à :

Mme Alexa Dielenseger-Lagarde, attachée principale d'administration de l'État ;

Mme Myriam Moutou, attachée principale d'administration de l'Etat ;

Mme Sophie Voisin, assistante d'administration de l'aviation civile de classe exceptionnelle.

## **Article 6**

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, dans la limite des attributions de la division « aéroports et navigation aérienne » mentionnées à l'article 4 de la décision du 5 mars 2020 susvisée, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite de leurs attributions respectives, à :

M. Jean-Marie Landes, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle ;

Mme Marie-Elisabeth Schmitt, technicienne supérieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle.

#### **Article 7**

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, dans la limite des attributions de la division « aviation générale » mentionnées à l'article 4 de la décision du 5 mars 2020 susvisée, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite de leurs attributions respectives, à :

M. Patrick Gérardin, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle ;

M. Daniel Lett, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle ;

M. Alain Ménard, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle ;

Mme Elodie Monath, technicienne supérieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle ;

M. Denis Bergé, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

M. Pierre-Gilles Hackenheimer, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

M. Philippe Koehler, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

M. Luc Martini, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

Mme Isabelle Morvan, technicienne supérieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

M. Jean-Louis Simon, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

M. Cyril Ploton, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe normale ;

M. Claude-Emmanuel Durand, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe normale ;

M. Nicolas Fernandez, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe normale.

#### **Article 8**

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, dans la limite des attributions de la division « sûreté » mentionnée à l'article 4 de la décision du 5 mars 2020

susvisée, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite de leurs attributions respectives, à :

Mme Karin Mahieux, attachée principale d'administration de l'Etat ;

M. Laurent Seynat, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle.

### **Article 9**

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, dans la limite des attributions de la division « régulation économique et développement durable » mentionnée à l'article 4 de la décision du 5 mars 2020 susvisée, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite de leurs attributions respectives, à :

Mme Aline Zetlaoui, ingénieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

M. Christian Malgarini, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle ;

M. Frédéric Weis, assistant d'administration de l'aviation civile de classe supérieure.

### **Article 10**

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, dans la limite des attributions de la division « transport aérien » mentionnée à l'article 4 de la décision du 5 mars 2020 susvisée, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite de leurs attributions respectives, à :

M. Philippe Doppler, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

M. Marc Moreau, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle ;

M. Benjamin Boulfroy, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe normale.

### **Article 11**

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, dans la limite des attributions de la délégation pour l'aérodrome de Bâle-Mulhouse mentionnée à l'article 7 de la décision du 5 mars 2020 susvisée, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, à :

Mme Sylvie Goumault, ingénieure en chef du contrôle de la navigation aérienne ;

M. Jean-Michel Floret, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle.

### **Article 12**

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous les actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, au titre des fonctions de permanent de direction à la direction de l'aviation civile Nord-Est :

M. Christian Burgun, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

M. Philippe Doppler, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

M. Rémy Mertz, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

Mme Aline Zetlaoui, ingénieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

Mme Alexa Dielenseger-Lagarde, attachée principale d'administration de l'Etat ;

Mme Karin Mahieux, attachée principale d'administration de l'Etat ;

Mme Sylvie Goumault, ingénieure en chef du contrôle de la navigation aérienne ;

M. Philippe Durgeat, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle.

### **Article 13**

La décision du 29 mai 2019 portant délégation de signature (direction de la sécurité de l'aviation civile Nord-Est) est abrogée.

### **Article 14**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire.

Fait le 12 mai 2020.

P. CIPRIANI